



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 22 mai 2025

Président de séance : Monsieur Charles Ange GINESY

Présents :

Titulaires : Monsieur Bernard ASSO, Madame Marie BENASSAYAG, Monsieur Yannick BERNARD, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Charles Ange GINESY, Alexandra MARTIN, Madame Michèle PAGANIN, Monsieur Jean THAON.

Suppléants : Monsieur Jean-Jacques CARLIN, Monsieur Didier CARRETERO, Monsieur Bernard DELIQUAIRE, Madame Céline DUQUESNE, Monsieur Jean-Pierre LAFITTE, Monsieur Gérald LOMBARDO, Monsieur Roger ROUX,

Procurations : Monsieur Anthony BORRE à Monsieur Jean-Jacques CARLIN.

RAPPORT N° 25-8 - Affectation résultat exercice 2024 - Budget annexe relatif aux cantines

Faisant suite au rapport précédent concernant le compte administratif de l'exercice 2024 du budget annexe relatif aux cantines, je vous propose d'affecter le résultat de la section de fonctionnement (82 588,09 €) de l'exercice 2024, comme suit :

- en section de fonctionnement à la ligne 002 en excédent reporté pour un montant de 82 588,09 euros au titre de l'excédent net utilisable, conformément au paragraphe 4, chapitre 1 du titre 2 de l'instruction budgétaire et comptable M57.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'affecter le résultat de la section de fonctionnement (82 588,09 €) de l'exercice 2024, comme suit :
- en section de fonctionnement à la ligne 002 en excédent reporté pour un montant de 82 588,09 € au titre de l'excédent net utilisable, conformément au paragraphe 4, chapitre 1 du titre 2 de l'instruction budgétaire et comptable M57.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINÉSY